



Expulsion et refus de restitution de biens

Par **Claire**, le **16/04/2009** à **23:32**

Bonjour,

Un hébergeant en banlieue parisienne m'expulse sans préavis. A ce jour je suis sans travail, sans biens, sans ressources et hébergée en urgence et provisoirement sur la capitale. Officielement je suis toujours domiciliée en banlieue. Le locataire de l'appartement, bien qu'en connaissance de cause, refuse de rendre mes biens.

Au vu de ma précarité et de mon état de santé il m'est impossible de me déplacer. Et personne à ma connaissance n'à de véhicule pour m'aider.

Je souligne que l'expulseur est cadre et possède un véhicule. Malgré son avantage certain, il s'obstine dans son refus.

Parmi mes biens, il y a des documents administratifs importants, du courrier, des vêtements.

Que faire ?

En attente de réponses, Merci.

Claire

Par **jeetendra**, le **17/04/2009** à **08:24**

bonjour, prenez rapidement contact avec une maison de justice et du droit, le centre d'information sur les droits des femmes et des familles, une assistante sociale pour récupérer vos affaires, courage à vous, cordialement